

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS



Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE ET IMAGINAIRE**

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : Théorie : 3 | Pratique : 1 | **Étude personnelle : 3**

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	 POSTE	 COURRIEL
Chantal Charbonneau	C-185	6772	chantal.charbonneau@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	BUREAU	 POSTE	 COURRIEL
Alain Plante	C-185	4542	alain.plante@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature québécoise**, 601-103-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Expliquer, en référence à leur contexte culturel et de manière à mieux les apprécier, les **représentations du monde** proposées par un minimum de quatre œuvres complètes, dont trois de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de 1900 à nos jours et à au moins deux genres (dont le genre narratif). Rendre compte de sa compréhension dans une **dissertation explicative**.

Objectifs

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de la dissertation explicative

La dissertation explicative consiste à démontrer à l'aide d'exemples pertinents et de connaissances littéraires la justesse d'un énoncé dont l'objet est une œuvre ou un extrait d'œuvre. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

Duras, Marguerite. *Un barrage contre le Pacifique*. Coll. « Classicolycée », numéro 67. Paris : Belin-Gallimard, 2011, 343 p.

Gary, Romain. *La Vie devant soi*. Coll. « Folio », numéro 1362, 274 p.

Prévert, Jacques. *Paroles*. Coll. « Folio », numéro 762, 253 p.

Zweig, Stefan. *Le Joueur d'échecs*. Coll. « Le Livre de Poche », 123 p.

Document coop, numéro 28 968, intitulé *Correction de la langue et dissertation explicative*

Chaque étudiant devrait posséder **un dictionnaire et une grammaire**. Il est recommandé de se procurer le *Multidictionnaire de la langue française* de Marie-Éva de Villers, publié chez Québec Amérique.

L'étudiant doit se procurer des **feuilles mobiles**, des stylos à l'encre noire ou bleue, des surligneurs et un ruban correcteur.

MÉDIAGRAPHIE

Ouvrages sur Marguerite Duras et *Un barrage contre le Pacifique*

Adler, Laure. *Marguerite Duras*. Paris : Gallimard, 1998, 628 p.

Bardet, Jean. *Étude sur Marguerite Duras : Un barrage contre le Pacifique*. Coll. « Résonances ». Paris : Ellipses, 2015, 92 pages.

Binon, Laurence. *Un barrage contre le Pacifique de Marguerite Duras*. FichesDeLecture.com, 2014, 24 p. (livre numérique)

Cénac, Laetitia. *Marguerite Duras : l'écriture de la passion*. Paris : La Martinière, 2013, 215 p.

Duras, Marguerite (interviewée). *Le Dernier des métiers : entretiens 1962-1991 / Marguerite Duras; textes réunis, transcrits et postfacés par Sophie Bogaert*. Paris : Seuil, 2016, 416 p.

Decote, George, et Gisèle Guillo. *Un barrage contre le Pacifique : Marguerite Duras*. Coll. « Profil d'une œuvre ». Paris : Hatier, 2001, 80 p.

Fiche de lecture : Un barrage contre le Pacifique. Les Éditions de l'Ebook malin, 2013, 18 p. (livre numérique)

Ligot, Marie-Thérèse (commente). *Un barrage contre le Pacifique de Marguerite Duras*. Coll. « Foliothèque ». Paris : Gallimard, 1992, 248 p.

Nelissen, Catherine. *Un barrage contre le Pacifique de Marguerite Duras*. Lepetitlittéraire.Fr, (s.d.), 10 p. (livre numérique)

Ouvrages sur Romain Gary et *La Vie devant soi*

- Anissimov, Myriam. *Romain Gary le caméléon*. Paris : Denoël, 2004, 745 p.
- Anissimov, Myriam. *Romain Gary : l'enchanteur*. Paris : Textuel, 2010, 199 p.
- Assouline, Pierre, et al. *Lectures de Romain Gary*. Paris : Gallimard, Musée des lettres et manuscrits, Le Magazine littéraire, 2010, 238 p.
- Blanch, Lesley. *Romain, un regard particulier*. Monaco : Éditions du Rocher, 2009, 141 p.
- Gary, Romain. *Vie et mort d'Émile Ajar*. Paris : Gallimard, 1981, 42 p.
- Hangouët, Jean-François. *Romain Gary : à la traversée des frontières*. Paris : Gallimard, 2007, 127 p.
- Huston, Nancy. *Tombeau de Romain Gary*. Montréal/Arles : Leméac / Actes Sud, 2007, 107 p.
- Mizrahi, Moché (réal.). *La vie devant soi*. Paris, 1977. Film 35 mm, couleur, 95 minutes, son.
- Rosse, Dominique. *Romain Gary et la modernité*. Ottawa/Paris : Presses de l'Université d'Ottawa/Nizet, 1995, 196 p.
- Thérien, Michel, Murielle De Serres et Julie Jean. *La Vie devant soi, Romain Gary/Émile Ajar, texte intégral du roman*. Coll. « Littérature et culture ». Montréal : Beauchemin, 1996, 224 p.

Ouvrages sur Jacques Prévert et *Paroles*

- Arouet, Carole. *Prévert : portrait d'une vie*. Paris : Ramsay, 2007, 239 p.
- Chardère, Bernard. *Jacques Prévert : inventaire d'une vie*. Coll. « Découvertes Gallimard ». Paris : Gallimard, 2007, 128 p.
- Courrière, Yves. *Jacques Prévert : en vérité*. Coll. « NRF biographies ». Paris : Gallimard, 2000, 718 p.
- Gasiglia-Laster, Danièle. *Paroles de Jacques Prévert*. Coll. « Foliothèque ». Paris : Gallimard, 1993, 215 p.
- Laster, Arnaud. *Paroles : Prévert*. Coll. « Profil littérature ». Paris : Hatier, 1972, 79 p.

Ouvrages sur Stefan Zweig et *Le Joueur d'échecs*

- Chedin, Renate A. *Zweig : Le Joueur d'échecs*. Coll. « 40/4 ». Paris : Ellipses, 2001, 62 p.
- Cichella, Corinne. *Le Joueur d'échecs de Stefan Zweig*. Coll. « bac blanc ». Paris : Ellipses, 2001, 95 p.
- Gepner, Corinne. *Stefan Zweig : Le Joueur d'échecs*. Coll. « Connaissance d'une œuvre ». Paris : Bréal, 2000, 126 p.
- Gliksohn, Jean-Michel. *Le Joueur d'échecs : Stefan Zweig*. Coll. « Profil d'une œuvre ». Paris : Hatier, 2000, 79 p.
- Grouix, Pierre et Jean-Louis Ferrignaud. *Le Joueur d'échecs de Stefan Zweig*. Paris : PUF, 2001, 117 p.
- Rothmund, Élisabeth. *Stefan Zweig : Le Joueur d'échecs*. Coll. « Résonances ». Paris : Ellipses, 2000, 127 p.

Ouvrages généraux sur la littérature et la dissertation explicative

- Chevalier, Jean et Alain Gheerbrant. *Dictionnaire des symboles*. Paris : Robert Laffont/Jupiter, 1982, 1060 p.
- Delas, Daniel. *Guide méthodologique pour la poésie*. Paris : Nathan, 1990, 159 p.
- Frontier, Alain. *La Poésie*. Collection « Sujets ». Paris : Belin, 1992, 368 p.
- Gadbois, Vital. *Écrire avec compétence au collégial : l'analyse littéraire, la dissertation explicative, l'essai critique*. Beloeil : Éditions La Lignée, 1994, 181 p.
- Grammont, Maurice. *Petit Traité de versification française*. Coll. « U ». Paris : Armand Colin, 1965, 155 p.
- Laurin, Michel. *Anthologie littéraire : de 1800 à aujourd'hui* 3^e édition. Montréal : Beauchemin/Chenelière Éducation inc., 2013, 286 p.
- Lecherbonnier, Bernard, et al. *Littérature : textes et documents : XX^e siècle*. Coll. « Henri Mitterand ». Paris : Nathan, 1991, 896 p.
- Pilote, Carole. *Guide littéraire, 3^e édition*. Montréal : Beauchemin / Chenelière Éducation, 2012, 190 pages.
- Trépanier, Michel, et Claude Vaillancourt. *La Méthodologie de la dissertation explicative*. Coll. « Langue et littérature au collégial ». Laval : éditions Études Vivantes, 2000, 61 p.
- Turcotte, André G. (dir.). *Anthologie : confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui : tome 2 : de 1850 à nos jours*. Mont-Royal : Groupe Modulo, 2005, 326 p.

Ouvrages généraux sur la langue

- Bonneville, Josée et Jacques Lecavalier. *L'Express grammatical : révision et correction de textes*. 4^e édition. Montréal, ERPI, 2014, 212 pages.
- Charest, Simon, Jean Fontaine et Jean Saint-Germain. *Le Grand Druide des cooccurrences : dictionnaire*. Montréal, éditions Druide, 2012, 1448 pages.
- Contant, Chantal. *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée : cinq millepattes sur un nénuphar*. S. l., éditions De Champlain S. F., 2009.
- Contant, Chantal. *Nouvelle orthographe : liste simplifiée*. S. l., éditions De Champlain, 2010.
- De Villers, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*. 6^e édition. Montréal : Québec Amérique, 2015, 1888 pages.
- De Villers, Marie-Éva. *La nouvelle grammaire en tableaux et un recueil de conjugaison*. 6^e édition. Montréal, Québec Amérique, 2015, 336 pages.
- De Villers, Marie-Éva. *Multi conjugueur*. Montréal, Québec Amérique, 2012.
- Le coffret Bescherelle : la conjugaison, la grammaire, l'orthographe, le vocabulaire*. Paris, Hatier, 2015.

Ramat, Aurel. *Le Ramat de la typographie*. 8^e édition. Montréal : Aurel Ramat, 2004, 224 pages.
Rey-Debove, Josette et Alain Rey (sous la direction de) *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française : nouvelle édition du Petit Robert de Paul Robert*. Paris, éditions Robert, 2015, 2837 pages.
Tanguay, Bernard. *L'Art de ponctuer*. 3^e édition. Montréal, Québec-Amérique, 2006, 248 pages.
Tardif, Geneviève, Jean Fontaine et Jean Saint-Germain. *Le Grand Druide des synonymes et des antonymes : dictionnaire*. 2^e édition. Montréal, éditions Druide, 2012, 1448 pages.
Thomas, Adolphe V. *Larousse : Dictionnaire des difficultés de la langue française*. Paris, éditions Larousse, 2014, 448 pages.
Vérifiez votre orthographe : 69 000 mots. Paris, éditions Robert, 2015 512 pages.

Ressources électroniques

Antidote 9 (pour Windows, Mac et Linux) Logiciel. Montréal, Druide informatique inc., 2016.
Antidote Ardoise (pour iPad) Logiciel. Montréal, Druide informatique inc., 2016.
Antidote mobile (pour iPhone) Logiciel. Montréal, Druide informatique inc., 2016.
Cégep Édouard-Montpetit. Amélioration du français : <<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/le-francais-s-affiche/amelioration>>
Centre collégial de développement de matériel didactique. Amélioration du français : <<https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>>
Centre national de ressources textuelles et lexicales : <<http://www.cnrtl.fr/>>
Département de littérature et de français du cégep Édouard-Montpetit. <<http://litterature.cegepmontpetit.ca/>>
Dictionnaire *Le Petit Robert* en ligne (onglet *Bases de données*) : <<http://bibli.cegepmontpetit.ca/>>
Le Cyberprof : la classe virtuelle de français : <<http://www.cyberprofesseur.com/>>
Le Figaro.fr : Conjugaison : <<http://leconjugueur.lefigaro.fr/>>
Office québécois de la langue française. Banque de dépannage linguistique sur la grammaire, l'orthographe, la syntaxe, le vocabulaire, les anglicismes, la ponctuation, la prononciation, la typographie, les noms propres, les sigles, les abréviations et symboles, la rédaction et la communication : <<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html>>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

L'étudiant doit lire trois romans et un recueil de poésie, tirés du corpus français et universel, de 1900 à nos jours. Le professeur expose la matière sur les contextes sociohistoriques et littéraires, sur les auteurs, sur les genres littéraires, sur les œuvres ainsi que sur la méthodologie de la dissertation explicative. Chaque semaine, il invite l'étudiant à s'exercer, en classe et à la maison, seul ou en équipe, à analyser les œuvres, à élaborer un plan de dissertation explicative, à rédiger un paragraphe de développement, et à perfectionner sa maîtrise de la langue écrite.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
1.1	Présentation du plan de cours Introduction à <i>Paroles</i> Rédaction d'un texte de 250 mots	
1.2 à 4.2	Étude de <i>Paroles</i> : Jacques Prévert ; héritage du surréalisme; Deuxième Guerre mondiale ; vers libres ; jeu avec les mots ; thèmes (anarchie, liberté, ludisme, enfance, amour, violence, justice, pacifisme) Étude de la méthodologie de la dissertation explicative : sujet, recensement, plan, rédaction, révision, critères de correction. Introduction au <i>Joueur d'échecs</i>	Lecture de <i>Paroles</i> Réponse à des questions d'analyse sur <i>Paroles</i> Exercices d'élaboration de plan de dissertation explicative et de rédaction de paragraphe
5.1 à 7.1	Contrôle de lecture sur <i>Le Joueur d'échecs</i> Étude du <i>Joueur d'échecs</i> : Stefan Zweig, porte-parole de l'universalisme humanitaire, militant pacifiste, passeur littéraire; récit contemporain; Deuxième guerre mondiale, nazisme, méthode de torture de la Gestapo; passion monomaniaque, secret du psychisme humain, mystère des êtres; repli sur soi et altérité; personnages antithétiques; le silence et la parole, homme barbare et homme civilisé, nature et culture; défaite de la raison et triomphe de la brutalité; portée symbolique de la nouvelle Rédaction d'une dissertation explicative partielle de 400 mots sur un extrait de <i>Le Joueur d'échecs</i>	Lecture du <i>Joueur d'échecs</i> Réponse à des questions d'analyse sur <i>Le Joueur d'échecs</i> Exercices d'élaboration de plan de dissertation explicative et de rédaction de paragraphe Révision des notes sur la méthodologie de la dissertation explicative
7.2	Introduction à <i>Un Barrage contre le Pacifique</i>	
8.1 à 10.2	Remise de la dissertation explicative partielle et commentaires Introduction à <i>La Vie devant soi</i> Contrôle de lecture sur <i>Un barrage contre le Pacifique</i> Étude d' <i>Un Barrage contre le Pacifique</i> : Marguerite Duras ; roman de facture classique et d'inspiration autobiographique; titre métaphorique; Indochine française; colonialisme; Blancs et indigènes; espace naturel et espace urbain; personnages de la mère, du fils et de la fille; thèmes (corruption de l'administration coloniale, hostilité de la nature sauvage, exploitation, prostitution, impuissance de l'individu, misère, lutte pour la survie, désillusion, désespoir, folie, quête de l'amour absolu et impossible, condition féminine, domination masculine, sensualité, désir) Consignes pour la rédaction d'une dissertation explicative de 800 mots (sans le sujet)	Lecture d' <i>Un barrage contre le Pacifique</i> Réponse à des questions d'analyse sur <i>Un barrage contre le Pacifique</i> Exercices d'élaboration de plan de dissertation explicative et de rédaction de paragraphe
11 avril	Rédaction d'une dissertation explicative de 800 mots sur un extrait d' <i>Un Barrage contre le Pacifique</i>	Révision des notes sur la méthodologie de la dissertation explicative
11.1 et 11.2	Cours annulés en raison de la rédaction du 12 avril (Il se peut que les dates des cours annulés soient modifiées en cours de session.)	
12.1	Contrôle de lecture sur <i>La Vie devant soi</i> Consignes pour la présentation orale liée aux activités de la Semaine de la culture ou à une œuvre étudiée	Lecture de <i>La Vie devant soi</i>
12.2 et 13.1	Étude de <i>La Vie devant soi</i> : Romain Gary et Émile Ajar ; prix Goncourt 1975 ; roman postmoderne (narrateur enfant, humour, narration morcelée, personnages marginaux, familles éclatée) ; Raïe du Vélodrome d'hiver ; Holocauste ; conflit israélo-palestiniens ; Jeux olympiques de Munich 1972 ; personnages de Madame Rosa (juive) et de Momo (arabe) ; thèmes (amour, solidarité, altruisme, tolérance, identité culturelle et ethnique, misère, hypersensibilité, révolte, vieillesse)	Réponse à des questions d'analyse sur <i>La Vie devant soi</i>
13.2 et 14.1	Présentation orale liée aux activités de la Semaine de la culture ou à un œuvre étudiée	Préparation d'une présentation orale sur un sujet à déterminer
14.2	Remise de la dissertation corrigée et commentaires Consignes pour l'examen sur les œuvres	
15	Examen sur les œuvres	Révision des notes sur les œuvres étudiées

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance	Pondération
Contrôle de lecture sur <i>Le Joueur d'échecs</i>	En classe et seul	5.1	5 %
Rédaction d'une dissertation explicative partielle de 400 mots	En classe et seul	6.2 et 7.1	15 %
Contrôle de lecture sur <i>Un barrage contre le Pacifique</i>	En classe et seul	8.2	10 %
Rédaction d'une dissertation explicative de 800 mots	En classe et seul	11 avril	30 %
Contrôle de lecture sur <i>La Vie devant soi</i>	En classe et seul	12.1	10 %
Présentation orale liée aux activités de la Semaine de la culture ou à une œuvre étudiée	En classe et seul ou en équipe	13.2 et 14.1	10 %
Examen sur les œuvres	En classe et seul	15	20 %

TOTAL : 100

Pour obtenir la note de passage à la fin de ce cours, l'étudiant ne peut compter sur **AUCUNE ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE** après la dernière prévue au calendrier.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉ	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION*
Contrôle de lecture : réponses brèves à des questions très simples portant sur les personnages	Étudier un minimum de quatre œuvres complètes.	Justesse des réponses
Rédaction de dissertations partielle et complète	Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.	Voir les critères d'évaluation de la dissertation explicative en annexe.
Examen sur les œuvres	Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	Connaissance des œuvres (70 %) et maîtrise de la langue (30 %)

* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10 % (soit 6 heures, donc 3 séances) de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserá des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20 % (soit 12 heures, donc 6 séances) de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « Méthodologie » des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

La pénalité départementale concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit :

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français (CAF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

(6) CENTRE DE LITTÉRATURE

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant devant toujours s'en référer à son professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTÉHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA DISSERTATION EXPLICATIVE¹

(Collège Édouard-Montpetit / Chantal Charbonneau / Littérature et imaginaire 601-102-MQ)

Le contenu (C)

Une dissertation explicative de qualité présente des idées et des preuves cohérentes (C1), convaincantes (C2), justes (C3), substantielles (C4), pertinentes (C5) et distinctes les unes des autres (C6). Les idées sont appuyées sur des preuves (C7) qui sont tirées du contenu et de la forme du texte littéraire à l'étude (C8) et de connaissances littéraires (C9). Les idées et les preuves témoignent d'une bonne compréhension du sujet de la dissertation (C10) et du texte littéraire à l'étude (C11). Elles doivent couvrir tout le sujet (C12) et seulement lui (C13). Une dissertation de qualité respecte la longueur exigée (C14).

Le style (S)

Une dissertation de qualité manifeste également de bonnes habiletés de rédaction, telles que la clarté (S1), la précision (S2), la concision (S3), la richesse du vocabulaire (S4), la justesse de l'expression (S5), la cohésion (S6), ainsi que l'emploi d'un ton (S7) et d'un niveau de langue appropriés (S8). Elle évite la répétition (S9) ainsi que l'emploi du *je*, du *tu* et du *vous* (S10). Les verbes sont conjugués au présent autant que possible (S11) et leurs temps concordent (S12). Les liens entre les diverses parties de la dissertation explicative sont assurés par des transitions qui peuvent apparaître au début, à l'intérieur ou à la fin des paragraphes (S13). Les preuves fournies peuvent être formulées en ses propres mots (S14) ou présentées sous forme de citations (S15). Les phrases ou les mots cités sont intégrés correctement (S16) et sont encadrés de guillemets (S17). La quantité de mots cités ne doit pas représenter plus de 10% du nombre total de mots écrits (S18).

La structure de l'introduction (T)

Dans l'introduction, le sujet de la dissertation est d'abord amené par des informations sur le texte littéraire à l'étude, telles que son titre (T1), son auteur (T2), l'époque de sa publication (T3) et le courant littéraire auquel il appartient (T4). Le sujet de la dissertation est ensuite posé tel qu'il a été fourni (T5). Le sujet de la dissertation est finalement divisé de manière à annoncer (T6), dans l'ordre (T7), les idées principales qui seront développées. La longueur de l'introduction correspond à 10% de la longueur totale de la dissertation (T8).

La structure de chaque paragraphe du développement (P)

Dans chaque paragraphe du développement, une idée principale est d'abord énoncée (P1), puis développée par au moins deux idées secondaires (P2), chacune étant appuyée sur au moins une preuve (P3) qui est justifiée par un commentaire (P4); à la fin du paragraphe, l'idée principale est conclue (P5). Les idées proviennent de la réflexion (P6) et les preuves proviennent du texte littéraire à l'étude et de connaissances littéraires (P7).

¹ Lors de la correction de la dissertation, le professeur fait ses commentaires en utilisant les codes présentés ici.

La structure de la conclusion (L)

La conclusion comprend le rappel du sujet (L1) et une synthèse des idées principales qui l'ont développé (L2). Elle se termine par une ouverture qui se distingue du sujet (L3) tout en lui étant liée (L4), et qui concerne le domaine littéraire (L5). La longueur de la conclusion correspond à 10% de la longueur totale de la dissertation (L6).

La langue (N)

La langue de la dissertation est soignée: elle évite les erreurs d'orthographe (N1), de grammaire (N2), de syntaxe (N3), de vocabulaire (N4) et de typographie (N5). Voir la grille de correction du code linguistique annexée au plan de cours.

La présentation matérielle (Les problèmes concernant la présentation matérielle sont indiqués non pas par des codes mais par des marques en rouge sur la grille ci-dessous.)

La présentation matérielle est soignée: la dissertation est écrite proprement et lisiblement, à interligne double, avec une encre bleue ou noire de bonne qualité. Des marges l'encadrent et chaque paragraphe commence par un alinéa. Le papier utilisé est du format d'une feuille mobile et il n'est pas déchiré. La consigne exige parfois de n'écrire qu'au recto, pas au verso. La dissertation comporte une marque à tous les 50 mots, et le nombre total de mots écrits est indiqué. Si le nombre de mots indiqué est supérieur au nombre de mots écrits, une pénalité de 10% des points est imposée. Les numéros de ligne, de vers ou de page sont indiqués entre parenthèses à côté de chaque preuve fournie.

L'évaluation de la dissertation

Chaque partie de la dissertation est évaluée globalement selon la qualité de son contenu, de son style et de sa structure. Pour plus d'informations concernant le calcul des points pour la langue, voir le document intitulé *Méthode d'évaluation de la qualité du contenu et de la langue dans les rédactions*.

	Note pour l'introduction	/10
Note pour chacun des paragraphes de développement	/10 /10 =	/50
	Note pour la conclusion	/10
Note pour la langue : fautes / mots écrits x 800 = fautes en 800 mots		/30
	Sous-total	/100
Pénalité de 10 % pour des défauts de présentation matérielle : dissertation illisible, malpropre, écrite au verso; utilisation d'un papier déchiré ou qui ne soit pas du format d'une feuille mobile; utilisation d'un crayon de plomb ou d'une encre ni bleue, ni noire, ni de qualité; absence du double interligne, de marges ou d'aliénas		
Pénalité de 5 % pour une dissertation ne comportant pas de marques à tous les 50 mots		
Pénalité de 5 % pour une dissertation dont le nombre de mots n'est pas indiqué		
Pénalité de 10 % pour une dissertation dont le nombre de mots indiqué est supérieur au nombre de mots écrits		
	Total	